

Christophe GEORGY

LRAR n° 1A 061 908 232 0

Dijon, le 23 juin 2011

Madame Marine LePen, président du Front National,

J'ai reçu votre exclusion temporaire de six mois sans grand étonnement. Mais en revanche, ce qui est étonnant c'est qu'au vu des motifs, il vous ait fallu plus de six semaines pour prendre cette décision.

Soit j'ai réellement un blog sur le nazisme et alors il faut m'exclure définitivement, soit je n'en ai pas et je ne vois pas pourquoi je serais suspendu (c'est le mot français que vous auriez dû employer).

J'ai expliqué à la commission que je n'avais ni blog, ni site. Au sujet du blog de Léon Degrelle, dont vous seriez d'ailleurs bien en peine de donner le nom, si j'ai écrit dedans, cela reste à prouver. Jamais mon nom n'apparaît. On ne peut faire aucun lien entre ce blog et moi.

De plus, j'ai donné des documents prouvant que je n'avais plus de lien depuis octobre avec l'association à laquelle appartient ce blog... Renseignez-vous auprès de Briois et de Saint-Just.

Donc je ne comprends pas le motif mensonger : « la publication sur votre blog de références au national-socialisme », car encore une fois, je n'ai ni blog, ni site !

Saint-Just a produit une Lettre de cette association, ou jamais mon nom apparaît. Ce qu'il a produit est une lettre privée dont il n'était pas destinataire. Je crois que cela peut s'apparenter à du recel de documents volés ; pour un avocat, chapeau...

Aussi, il m'étonnerait beaucoup qu'un jour, on puisse produire des photos de moi au côté d'anciens SS. Des photos, comme celle par exemple, madame le président, ou vous vous pavanez avec l'ancien nazi, le SS Franz Schönhuber !

L'autre parti de votre lettre concerne « *plus généralement des attitudes et des comportements contraires aux valeurs du Front National* » ??? Jamais la commission ne m'a parlé de comportements, ni expliqué ce qu'on entendait par là. Vous-même dans votre courrier n'êtes plus explicite. J'admire, tout de même, la formulation digne des procès de Moscou !

Je comprends mal aussi les questions de Staive Briois sur une hypothétique appartenance à l'OE, par une personne qui se trouvait elle-même à une réunion de l'Œuvre française le 25 juillet 1993 à Rancourt (80) en compagnie de Laurent Brice, secrétaire département du Pas de Calais !

Dois-je vous donner la liste de gens dont nous avons une photo bras tendus, de vos proches au DPS ou même au BP et comité central qui ont eu leur carte à l'Œuvre française ?

Et puis, Briois, me donner la leçon sur la fidélité au FN ! Lui qui est parti chez Mégret en 1999... Alors que moi-même je suis toujours resté fidèle au FN et qu'à cette époque j'ai dû me battre même physiquement contre ce que selon la formule de Jean-Marie LePen, le FN appelait des traîtres à l'époque (ce que j'ai toujours refusé de dire).

Enfin madame le président, je voulais vous remercier de ne pas m'avoir accordé l'investiture aux dernières cantonales. Merci de m'avoir évité de mêler ma bobine à votre slogan qui me faisait penser à une réclame pour produit wc.

Et puis ma dignité aurait été affectée par le fait que mon nom soit aux côtés de ceux d'autres candidats tels que, la prostituée, le militant pro-homo, le syndicaliste d'origine trouble, celui qui n'est pas sorti de l'hosto depuis des lustres, le mythomane qui se faisait passer pour un officier supérieur (heureusement retiré à temps) , la mulâtre, le candidat pour le droit de vote aux immigrés, les fameux candidats inconnus, l'homme qui ne savait pas qu'il était candidat, etc..

Personnellement je ne suis pas déçu de cette exclusion, je n'ai jamais rien attendu du FN pour moi. Tous ce que j'ai pu faire pour le FN, je l'ai fait parce que je le voulais bien et dans l'intérêt commun. J'ai toujours refusé des postes (SD en 2009, donc conseiller régional en 2010 et conseiller régional pour mon épouse en 2010) pour pouvoir être libre. Libre de mes gestes et de mes pensées !

Mais sachez que chez nous on ne met le genou à terre devant personne, hormis Dieu et je ne rends jamais à la menace ! Donc vos admonestations, voir vos intimidations ne nous feront pas plier.

Serviteur
Christophe GEORGY

Copie à qui de droit.